MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Ariège

Commune : Sorgeat

Autres communes :

R500

Appellation : Croix en fer forgé

Monument(s)

Appellation : Croix en fer forgé

Protection : classement

Arrêté : classement le 05/07/1979

Étendue de la protection : Croix en fer forgé située devant l'église (cad. E 987) : classement par arrêté du 5 juillet 1979

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.